



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181085

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2023

ÉDITÉ LE 31/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS-LE-SAUNIER

Siret : 819 322 892 00020

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4314918-001

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 307169852015

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 307169852015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : JD HABITAT

16 RTE DE LONS
39130 MESNOIS

Téléphone : 06 07 56 76 61

Portable : 06 07 56 76 61

Fax :

Site Internet : www.jd-habitat-jura.com

E-mail : jdhabitat39@gmail.com

Responsabilité légale :

JAILLET MAGALI PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2020
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	08/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	08/07/2022
o Poêle ou insert bois	08/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.